

# Ouverture de la cause en béatification du Père Michel Guérin



Dossier de presse

## Sommaire

Introduction p.2

L'événement de Pontmain p.3

L'Abbé Michel Guérin p.5

L'ouverture de la cause p.7

Contacts p.10

## Introduction

Ce samedi 1<sup>er</sup> juin 2013, à 16 h, la basilique de Pontmain est le théâtre d'un événement exceptionnel : la cérémonie d'ouverture de l'enquête diocésaine en vue de la béatification éventuelle de Michel Guérin, curé du village lors de l'apparition mariale du 17 janvier 1871.

Il s'agit dans cette première phase de recueillir le plus grand nombre possible d'informations concernant la vie, l'œuvre et les vertus du Serviteur de Dieu afin de constituer un dossier historique et théologique, par la suite transmis à la congrégation pour la cause des saints à Rome.

Préoccupé dans un premier temps de faire reconnaître la supernaturalité de l'événement du 17 janvier 1871, puis d'étendre la renommée du pèlerinage, aujourd'hui le diocèse de Laval, en association avec celui du Mans, à l'approche du cent cinquantième anniversaire de l'apparition, souhaite tirer de l'ombre la belle figure de Michel Guérin, prêtre de campagne à la vie « ordinaire ».

Modèle d'un travail de nouvelle évangélisation nécessaire au lendemain de la Révolution et dans les grands bouleversements des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Guérin a encore quelque chose à dire à notre époque.

Conformément à la procédure en vigueur, Mgr Scherrer, évêque de Laval, ouvrira la phase d'enquête diocésaine et recevra, à l'issue des vêpres, la prestation publique de serment des divers officiers de la cause.

# L'événement de Pontmain

17 janvier 1871

## **Un hiver de désastres :**

Janvier 1871 : le conflit imprudemment déclenché, l'été précédent, entre la France et la Prusse, a tourné au désastre. L'armée a capitulé à Sedan fin août, l'empereur Napoléon III et son fils, le prince impérial, ont été faits prisonniers. Le 4 septembre 1870, l'impératrice Eugénie, régente, a dû fuir Paris où la République a été proclamée.

En janvier, Paris est assiégé, réduit à la famine. Les Prussiens occupent l'Île de France, la Normandie, l'Orléanais, le Berry, et leurs avant-gardes, après avoir écrasé une ultime résistance française près du Mans, marchent vers Laval. L'ennemi campe devant la ville au soir du 17 janvier 1871. Militairement parlant, tout est perdu, la route de Bretagne ouverte.

## **Dans l'attente d'un miracle**

Pour rendre la situation plus tragique, l'hiver est exceptionnellement froid et neigeux, accompagné de rarissimes aurores boréales. Dans l'Ouest, la terre tremble. On croit à un châtement céleste des fautes de la France.

Pourtant, beaucoup de gens espèrent encore désarmer la colère de Dieu. Des vœux sont solennellement prononcés dans tout le pays, promettant, si l'ennemi n'avance plus, si la guerre cesse, l'édification ou la restauration de sanctuaires. La basilique du Sacré Cœur de Montmartre sera la réalisation la plus spectaculaire de ces promesses.

La plupart de ces prières se tournent vers la Vierge Marie, patronne de la France, qui s'est particulièrement manifestée au cours des dernières décennies : apparitions de la rue du Bac à Paris en 1830, La Salette en 1846, Lourdes en 1858.

## **Pontmain**

Cette ferveur est très sensible à Pontmain, village d'environ cinq cents habitants, à cinquante kilomètres de Laval, aux confins de la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine et la Manche. Tous les jeunes gens en âge de porter les armes ont rejoint l'armée et, depuis la défaite du Mans, l'on est sans nouvelles d'eux. Cette angoisse incite leurs proches à redoubler de prières.

## **L'apparition**

Vers six heures du soir, ce mardi 17 janvier 1871, Eugène Barbedette, douze ans, occupé à piler des genêts - nourriture hivernale du bétail - dans la grange familiale, en compagnie de son père et son petit frère, Joseph, dix ans, entrouvre la porte pour « aller voir le temps ». Il gèle toujours aussi fort mais l'enfant n'y pense plus quand, en levant les yeux, il voit, en face, au-dessus de la maison de leur voisin, Auguste Guidecoq, dans un ciel incroyablement étoilé, une Dame debout.

Vêtue d'une robe bleue nuit, étoilée elle aussi, un diadème d'or surmontant un voile noir sur la tête, la Dame le regarde en souriant.

Si aucun adulte ne voit rien, Joseph, sorti à son tour, décrit l'apparition exactement dans les mêmes termes que son frère. Comme le feront, peu après, deux fillettes de l'école, Jeanne-Marie Le Bossé et Françoise Richer. Trois autres enfants, Eugène Friteau, Augustine Boitin, bébé de deux ans qui ne sait pas encore parler, et Auguste Avice, qui, à la demande de son père, n'avouera pas avoir vu et ne sera donc pas mis au nombre des voyants, ont le privilège de contempler « la Belle Dame ».

Tandis que la population, accourue à la nouvelle de l'apparition, fait, sous la direction du curé de Pontmain, l'abbé Michel Guérin, alterner prières et cantiques, une banderole blanche se déploie sous les pieds de la Dame. Dessus vont s'inscrire une à une, en majuscules, les lettres composant ce message :

**MAIS PRIEZ MES ENFANTS DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS ●**

**MON FILS SE LAISSE TOUCHER**

Plus de doute, il s'agit bien de la Sainte Vierge. L'apparition continue jusqu'à 20h45 environ, puis disparaît, une sorte de voile, partant des pieds de la Dame, la recouvrant peu à peu.

Authentifiée par un mandement de l'évêque de Laval en date du 2 février 1872, l'apparition prendra le nom de Notre-Dame d'Espérance. Rome donna son approbation seulement en 1920, à la suite d'une malencontreuse perte des documents originaux du procès canonique diocésain.

La statue de Notre-Dame de Pontmain a obtenu en 1934 les honneurs du couronnement.



## L'Abbé Michel Guérin

Dès le lendemain de l'apparition, la plupart des habitants de Pontmain estiment devoir cette grâce extraordinaire au curé du village, l'abbé Michel Guérin.

### **Qui est Michel Guérin ?**

Né à Laval le 8 juin 1801, dans une famille d'artisans du textile, Michel Guérin est baptisé le même jour en l'église Saint-Vénérand.

Très vite attiré par le sacerdoce, il doit au dévouement de sa mère, prématurément veuve, de pouvoir poursuivre ses études et entrer au séminaire du Mans, Laval n'étant pas, à l'époque, siège d'un évêché. C'est donc au Mans qu'il est ordonné prêtre le 19 juillet 1829.

Nommé vicaire de Saint-Ellier du Maine, dans le nord-ouest de la Mayenne, l'abbé Guérin est particulièrement ému par le sort des habitants de Pontmain, village voisin qui, depuis une dizaine d'années, n'ont plus de prêtre et doivent, s'ils veulent assister à la messe et recevoir les sacrements, parcourir plusieurs kilomètres, par tous les temps, sur une très mauvaise route.

### **Un prêtre pour Pontmain**

Il obtient de Mgr BOUVIER, évêque du Mans, le 24 novembre 1836, la permission de s'installer à Pontmain et d'en assurer la charge spirituelle.

Aussitôt, il tient à raviver la dévotion mariale, offrant à chaque famille une statue de Notre-Dame afin qu'Elle règne dans les foyers de sa paroisse, initiative qui le fait surnommer par ses confrères, « le curé aux Bonnes Mères ».

Loin de tout, Pontmain, mal desservi, est alors un bout du monde misérable où la vie est difficile et la population pauvre. Avec un zèle infatigable pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'abbé Guérin entreprend de pallier à cette misère spirituelle mais aussi matérielle. Sollicitant préfets, maires, évêques, riches donateurs potentiels, mécènes éventuels, et même la reine Marie-Amélie, puis, plus tard, l'impératrice Eugénie, il

parvient à restaurer de fond en comble sa petite église qui menaçait ruine, puis à l'embellir.

Il fonde également une école tenue par des religieuses, déplace l'ancien cimetière, crée un bureau de bienfaisance chargé de l'assistance aux plus pauvres, obtient l'ouverture d'un bureau de tabac, ce qui évitera à l'avenir à ses paroissiens de se déplacer pour se procurer le papier timbré indispensable aux actes de la vie administrative. Il se bat aussi pour l'amélioration de la voirie et une meilleure desserte du village.

En 1840, ses sollicitations répétées auprès de l'évêché du Mans font de Pontmain une paroisse à part entière, dont il sera le premier curé. Ses démarches parallèles afin d'obtenir que le village devienne commune n'aboutiront qu'en 1876, après sa mort.

### **Un saint prêtre ?**

Ces activités ne doivent pas dissimuler son zèle pour les âmes et la gloire de Dieu. L'abbé Guérin est un grand dévot de Notre-Dame, de l'Eucharistie et de la Sainte Croix. Il encourage la communion fréquente, la récitation du rosaire, la pratique du chemin de croix. Il parvient, jouant de ses relations de séminaire, à faire venir jusqu'à Pontmain quelques-uns des meilleurs prédicateurs de l'époque afin de prêcher missions et retraites.

Peu à peu, il fait de sa paroisse un exemple de travail de nouvelle évangélisation réussie. C'est pourquoi le principal mérite de l'événement du 17 janvier 1871 lui est généralement attribué par ses ouailles, à sa grande gêne car cet homme modeste ne se croit aucun charisme particulier.

Il n'en verra pas longtemps les magnifiques retombées. Le 13 janvier 1872, l'abbé Guérin est victime d'un accident de voiture, sur la route de Saint-Ellier dont il a tant dénoncé les dangers. Grièvement blessé, il succombe le 29 mai suivant.



## L'ouverture de la cause

Conformément aux procédures de la Congrégation des Causes des Saints à Rome, toute reconnaissance de l'éventuelle sainteté d'un fidèle ou d'une fidèle catholique doit au préalable faire l'objet d'une enquête approfondie « concernant la vie, les vertus et la réputation de sainteté et de signes » du Serviteur ou de la Servante de Dieu, ainsi que les miracles éventuels qui pourraient lui être imputés.

### **Le déroulement de l'enquête et ses officiers**

La première phase, qui s'ouvre ce 1<sup>er</sup> juin 2013 à Pontmain et se poursuit au sein du diocèse où le Serviteur de Dieu est décédé, a pour but de recueillir les « preuves documentaires de la Cause » et, lorsque cela est encore possible, les témoignages des personnes ayant connu le Serviteur de Dieu.

### **Le postulateur**

Dans ce but, un postulateur est nommé, prêtre, religieux ou laïc, homme ou femme, chargé de « suivre le déroulement de l'enquête auprès des autorités diocésaines » et « de conduire, sur la vie du Serviteur de Dieu, les recherches utiles à la connaissance de la réputation de sainteté [...], de la réputation de signes et de l'importance ecclésiale de la Cause. » Au fur et à mesure du déroulé de l'enquête, le postulateur en transmet les résultats à l'évêque du diocèse.

Son rôle est de veiller à l'intégrité de l'enquête et « rechercher la vérité avec conscience et honnêteté », ce qui signifie qu'aucun document parvenu à sa connaissance susceptible d'aller contre l'aboutissement de la cause ne sera occulté.

## **Les autres officiers et les experts**

Outre le postulateur, l'évêque nomme plusieurs officiers de l'enquête : délégué épiscopal, qui représente l'évêque lors de l'instruction de la cause, promoteur de justice, responsable du respect des dispositions légales de l'instruction de la cause, notaire en charge de la rédaction des actes de l'enquête.

Ces officiers sont assistés de « censeurs théologiens » en charge de l'examen des écrits du Serviteur de Dieu, publiés ou inédits. Ils doivent décrire la personnalité et la spiritualité du Serviteur de Dieu. Est également constituée une commission historique et archivistique chargée de rassembler et rechercher l'ensemble des documents intéressant la cause.

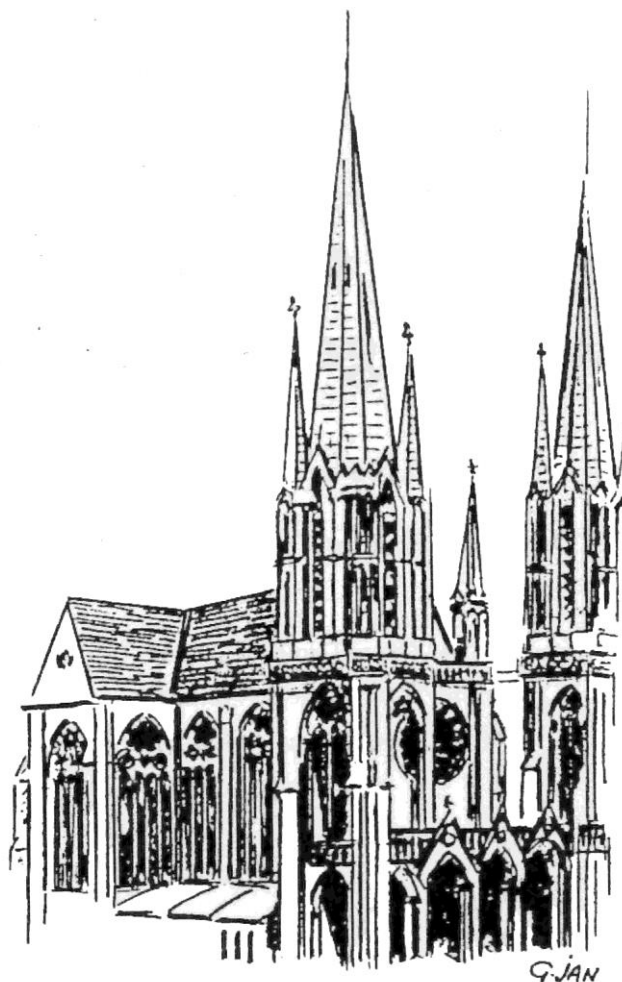
Lors de la première session, qui se tient ce 1<sup>er</sup> juin en présence des fidèles, les différents officiers de l'enquête prêtent serment de remplir fidèlement leur charge.

## **Et après ?**

Au terme de ces recherches, dont la durée peut varier selon les causes et les aléas de l'enquête, les experts remettent à l'évêque un rapport présentant la liste des archives consultées, des documents et écrits retrouvés, exprimer un jugement sur leur authenticité et leur valeur, ainsi que sur la personnalité et la spiritualité du Serviteur de Dieu telles qu'elles s'en dégagent, « sans omettre de mettre en évidence d'éventuels aspects négatifs ». Il appartiendrait alors au postulateur d'examiner si ces aspects négatifs constituent des obstacles à l'aboutissement de la cause, ou s'ils peuvent être écartés. Les experts témoignent sous le sceau du serment avoir rempli leur mission.

Les documents ainsi rassemblés et les conclusions sont alors portés à Rome qui instruira à son tour le dossier.

Il faut souligner que toute enquête diocésaine ne conduit pas d'obligation à la béatification du Serviteur de Dieu et qu'on ne peut préjuger des résultats de la demande.



## Contacts

Commission historique de l'Abbé Guérin  
Evêché de Laval  
27 rue du Cardinal Suhard  
BP 31225  
53012 Laval Cedex

Communication  
Maison diocésaine  
10 rue d'Avesnières  
BP 31225  
53012 Laval Cedex  
Tél. : 02.43.49.55.04  
Courriel : [sdci.laval@diocese-laval.fr](mailto:sdci.laval@diocese-laval.fr)